

Nos conseillers énergie
apportent un service
PERSONNALISÉ,
GRATUIT et INDÉPENDANT

Parc d'Ariane Bâtiment B
11 Boulevard de la Grande Thumine
13090 AIX-EN-PROVENCE

Permanence téléphonique : 04 42 93 60 50

lundi – jeudi: 14h-17h30
vendredi 9h-12h30 / 14h-17h30

Accueil sur rendez-vous

eco-renovez.fr

Photos : @ADEME - JL Abrani / @Fotolia - Conception : Ageitos.fr



Rénovation énergétique Accompagnement des syndicats de copropriétés

Piloté par



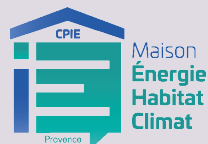
Avec le soutien de



..... LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX
RÉNOVER
c'est gagner



Le service public de la rénovation
énergétique de l'habitat



La Maison Énergie Habitat Climat fait partie de l'Atelier de l'Environnement, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix (association loi 1901).

Elle anime **éco-rénovez**, la plateforme de rénovation énergétique du Territoire du Pays d'Aix.

Cette plateforme contribue localement au service public de la rénovation énergétique de l'habitat.



Vos copropriétés s'engagent dans une rénovation énergétique ? *La Maison Energie Habitat Climat vous accompagne GRATUITEMENT à toutes les étapes du projet.*

Du conseil ponctuel...

■ Un service d'assistance téléphonique : 04 42 93 60 50

Le conseiller est à votre service pour vous apporter des **conseils indépendants et gratuits** sur les aspects techniques, réglementaires et financiers.

■ Des rendez-vous individuels

Au cours de ces entretiens, le conseiller met à votre disposition des **ressources documentaires** adaptées.

■ Des ateliers thématiques

Toute l'année nous organisons des réunions techniques sur différents sujets liés à la rénovation des copropriétés. Au-delà des apports techniques amenés par des professionnels, ces réunions permettent à différents syndicats de copropriétés d'échanger sur leurs projets.

... à l'accompagnement global

■ Un accompagnement technique, une animation de la copropriété

- Le conseiller de la Maison Énergie Habitat Climat est à vos côtés pour organiser et mobiliser la copropriété dans la démarche de rénovation.
- Le conseiller anime des groupes de travail pour accompagner la copropriété dans son parcours de rénovation.

■ Des interventions dédiées à vos collaborateurs

Le conseiller vous propose des temps d'informations adaptés à vos besoins :

diagnostics techniques, évolutions réglementaires, mobilisation des aides financières, présentation du parcours de rénovation...

En plus de son expertise technique, le conseiller facilite les relations entre les acteurs impliqués.

Ce service, neutre et gratuit, ne se substitue en aucun cas au travail d'un bureau d'études thermiques, d'un architecte ou d'un maître d'œuvre.

Vous envisagez un projet de rénovation ? Vous êtes déjà engagé dans des travaux ?
La Maison Énergie Habitat Climat est à vos côtés, pour mobiliser les copropriétaires et faciliter les projets !